



La FSU 59/62 engagée dans le cadre du Mois des Fiertés



La FSU 59/62 réaffirme son engagement contre les discriminations subies par les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queers, intersexes ou asexuelles (LGBTQIA+) et pour l'égalité des droits. Cela passera par une présence syndicale au maximum de marches des fiertés prévues dans le Nord et le Pas-de-Calais ainsi que par l'organisation d'un stage à destination des agent·es, syndiqué·es ou non qui a eu lieu le 9 mai sur le campus Cité scientifique de l'Université de Lille à Villeneuve d'Ascq.

La FSU rappelle que le monde du travail demeure un des lieux d'expression des discriminations en raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre (injures, harcèlements, inégalités de traitement ou d'avancement de carrière, discriminations à l'embauche...). Et, malgré une acceptation croissante de l'homosexualité et de la transidentité dans la société, la situation des salarié·es ne s'améliore pas. Selon une grande enquête de l'Union européenne de 2023, 16,1 % des salarié·es LGBTQIA+ ont été victimes de discrimination au cours de l'année écoulée sur leur lieu de travail et 37,2 % cachent leur orientation sexuelle ou leur identité de genre sur leur lieu de travail par peur d'injures, de menaces ou de harcèlement. La FSU réaffirme la nécessité de mettre en place des outils effectifs et contraignants de lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles ainsi que des outils de prévention et de sensibilisation des agent·es et de l'encadrement afin d'obtenir des environnements de travail inclusifs, sans stéréotypes de genre.

Dans l'éducation, que ce soit dans le premier degré, dans le second degré ou dans le supérieur, de nombreuses discriminations sont aussi subies par les élèves, étudiant·es, personnels ou parents. Selon la même enquête de l'Union européenne, 11,9 % des parents LGBTQIA+ ayant des enfants scolarisés ont été, en France, victimes de discrimination dans le cadre scolaire. De même, 23 % des élèves LGBTQIA+ font l'objet de commentaires ou pratiques hostiles en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Parallèlement, l'extrême-droite investit fortement le cadre scolaire pour empêcher toute sensibilisation à l'égalité des droits comme l'illustre le mouvement des Parents vigilants et les mobilisations contre la mise en place de l'ÉVARS (Éducation à la vie affective, relationnelle et, dans le second degré, à la sexualité). L'ÉVARS est un levier indispensable pour favoriser la connaissance et l'estime de soi, les relations saines et faire reculer les violences sexistes et sexuelles, les violences intrafamiliales comme les discriminations liées au genre ou à l'orientation sexuelle. Pourtant, sa mise en place est limitée par des moyens insuffisants et par la mobilisation de nombreux groupes réactionnaires. Or, le défaut d'une telle éducation effective sur l'ensemble du territoire entraîne des conséquences graves : augmentations des idées reçues sur les infections sexuellement transmissibles (IST), croissance des violences sexistes et sexuelles et du cyberharcèlement, augmentation des violences LGBTQIA+phobes responsables du mal-être de nombreux·euses jeunes, pouvant entraîner des tentatives de suicides ou des suicides. Dans le supérieur, les initiatives de sensibilisation des personnels comme des étudiant·es sont encore embryonnaires et la reconnaissance du prénom d'usage des personnes trans, si elle est désormais possible comme à l'Université de Lille, s'applique parfois avec difficulté.

Au-delà du travail et de l'école, bien que des progrès aient été accomplis (accès au mariage pour tou·tes, à la PMA pour les femmes cisgenres, droit à l'adoption pour les couples de même sexe, démédicalisation du changement d'état civil pour les personnes trans), il reste encore beaucoup à faire pour que tous les membres de la communauté LGBTQIA+ soient en mesure de vivre leur vie en toute liberté et sans discrimination. Et ce d'autant plus que, notamment à l'international, les attaques se multiplient, en particulier en direction des personnes trans, comme l'illustrent les mesures récentes des gouvernements américains argentins ou encore

hongrois.

Le mois des fiertés, qui débute avec la journée du 17 mai et se prolonge tout le mois de juin avec notamment les marches des fiertés ou « Prides », est un temps fort pour célébrer la diversité et porter des revendications pour l'égalité des droits. C'est pourquoi la FSU 59/62 invite les agent·es à se joindre aux différents événements prévus dans le cadre du mois des fiertés dans le Nord et le Pas-de-Calais comme partout en France. Elle a également organisé un stage à destination des agent·es, syndiqué·es ou non, sur le thème « Faire respecter les droits des élèves et personnels LGBTQIA+ » le vendredi 9 mai sur le campus Cité scientifique de l'Université de Lille.

Calendrier :

- 17 mai : Journée internationale de lutte contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie
- 24 mai : Marche des fiertés à Lille (Place François Mitterrand à partir de 10h)
- 5 juin : Marches des fiertés à Roubaix (première édition, Gare Jean Lebas, 20h)
- 7 juin : Marches des fiertés à Calais (devant le théâtre à partir de 14h30) et à Lens (Place Jean Jaurès à partir de 11h)
- 14 juin : Marches des fiertés à Arras et à Dunkerque (Place du palais de Justice à partir de 11h)
- 21 juin : Marche des fiertés à Tourcoing (première édition à partir de 14h)